



JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP^t : — 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Arrivées à	Départs de	LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
CAHORS	CAHORS	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	42 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.	
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	2 » 37 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 » 17 ^m soir.	8 » 10 ^m soir.	5 » 48 ^m soir.	4 » 18 ^m matin.	
5 h. 1 » soir.	12 » 55 » soir.	7 » 40 » »	9 » 17 » »	10 » 15 » »	—	4 » 39 ^m matin.	11 » 30 » »	2 » 19 ^m soir.	
10 h. 47 » »	5 » 50 » »								

Train de marchandises régulier : {Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. / Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire. {Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. / Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 23 Février.

Le livre d'un Patriote.

L'éloignement du Père Didon de la prédication l'a conduit à d'autres études qui sont dignes d'attention en dehors du monde ecclésiastique.

Pendant une année, le dominicain a laissé de côté son froc blanc, et est allé s'asseoir comme étudiant de philosophie sur les bancs de l'Université de Berlin. Il en a rapporté un livre intitulé les Allemands; ce livre est l'événement littéraire d'aujourd'hui, et atteint l'importance d'un très grave document politique.

Le Père Didon nous apporte sur l'état de l'Allemagne, au point de vue politique, au point de vue social et militaire des révélations que nous aurions grand tort de laisser passer inaperçues.

Le Père Didon rend justice aux qualités studieuses des allemands; mais, cela ne l'empêche nullement de voir et de nous montrer les tendances cruelles, terribles qui sont au fond de la race germanique.

L'idée d'une sorte de cosmopolitisme humanitaire, dit-il, ne trouve près de la jeunesse allemande aucune faveur.

Les Etats-Unis d'Europe font, je ne dis pas sourire, — les Teutons ne savent pas sourire, — mais éclater de rire ces natures positives. Ils envisagent l'avenir sans illusion. Ils voient des lottes menaçantes aux quatre coins du ciel. Ils savent que la force est un des éléments du triomphe en ce monde, et ils cultivent la force.

L'allemand ne comprend pas la fraternité des peuples: l'allemand n'aime que la patrie allemande; et l'unité germanique ne s'est faite pour lui que par la haine de la France.

« L'unité politique de l'Allemagne n'est pas le fruit spontané de l'évolution normale de son génie, elle lui est venue du dehors; les Etats confédérés n'ont été fusionnés et pétris qu'avec le sang de la France par la main habile et violente de la Prusse. Ils le savent et ils sont convaincus qu'une défaite pourrait détruire ce qu'une victoire a créé. Pour briser cette unité, il suffirait d'un coup d'épée de la France; voilà ce qu'il importe à tout prix d'éviter et de prévenir. Cette crainte fatale est le grand ressort de la politique étrangère du chancelier. »

La France vaincue est le cauchemar de l'Allemagne; elle ne se rassurerait que devant la France morte et démembrée.

Là, tendent toutes ses pensées, tous ses efforts; son armée, le Père Didon le constate, est à l'heure actuelle la plus formidable machine militaire qu'on ait vue dans les temps anciens ou modernes: elle est prête à marcher à l'Est contre les Slaves; mais surtout, elle est prête à marcher à l'Ouest... Nous savons contre qui!

Nous sommes avertis: à nous de serrer nos rangs par la concorde; à nous de pousser jusqu'à la passion la plus ardente, l'idée patriotique dans l'esprit de nos jeunes gens, de nos adolescents et de nos enfants; — car, s'il ne s'agit pas de précipiter le jour de la lutte, il faut bien nous dire que ce jour viendra, qu'il est appelé, cherché par ceux qui nient à notre patrie même le droit de vivre.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Ce qui semble ressortir le plus clairement du débat qui vient de s'ouvrir à la Chambre sur la loi relative à l'enseignement primaire, c'est que ce projet d'organisation dans lequel s'enchevêtre la question financière n'a pas été suffisamment étudié et mûri et que l'on n'a pas compté avec toutes les éventualités qui peuvent

survenir dans un avenir plus ou moins rapproché.

D'ailleurs, il est un point délicat très difficile à résoudre, c'est celui qui touche à la question budgétaire.

La commission de l'instruction primaire a bien retiré de son projet les dispositions qui coûteraient le moins cher, mais elle n'a pas renoncé à l'augmentation des instituteurs, et cette réforme est celle qui exige les sacrifices les plus lourds.

Or, notre situation financière permet-elle à l'Etat de faire ces sacrifices? La commission du budget et le gouvernement qui ont examiné les choses de près et avec une scrupuleuse attention répondent que non.

Aussi M. Jules Roche a démontré que ce n'est pas comme le prétendait M. Paul Bert, une dépense de 12 millions, mais bien de 31 millions qu'entraînerait le vote de la loi. Et où trouvera-t-on ces 31 millions? Il ne suffit pas de voter des crédits à tort et à travers; il faut trouver l'argent nécessaire et il nous semble que certains députés ne se préoccupent pas assez de cette difficulté.

Mais si au lieu de construire des écoles-palais on s'était au préalable préoccupé d'améliorer le sort du maître qui enseigne, cela eût mieux valu sans doute et la commission comme le gouvernement pourraient aujourd'hui augmenter la rétribution des instituteurs.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 février 1884.

M. Courmeaux adresse une question au ministre de la justice.

Le 2 mars 1875 un assassinat a été commis à Augé; le public désigne comme auteur du crime un curé qui entretenait des relations coupables avec la femme de la victime. Le juge d'instruction après

avoir été saisi de l'affaire rendit une ordonnance de non lieu et obtint de l'avancement, il est aujourd'hui à Reims. Neuf ans après le crime, les journaux ont repris la question et ont dénoncé le curé comme l'assassin. Ce curé s'est donné la mort.

L'orateur demande pourquoi le ministère n'a pas ordonné des poursuites disciplinaires ou judiciaires contre l'inculpé, ou si on le juge innocent, pourquoi ne pas poursuivre ses calomnieux.

M. Moirot constate que le crime en question est resté impuni, une enquête a été faite, il s'agissait de savoir si le curé Frérot était l'auteur du crime et si le juge d'instruction s'était en quelque sorte rendu complice du crime, en ne faisant pas tout ce qu'il fallait pour découvrir la vérité.

Il résulte de l'enquête que l'instruction a été faite d'une façon incomplète et qu'elle a été close prématurément par une ordonnance de non-lieu. Mais rien ne prouve que l'instruction ait été écourtée à dessein, on ne pourrait donc poursuivre le magistrat pour forfaiture.

M. des Roys adresse une question au ministre de la guerre, à propos du récit fait par un journal, qu'on aurait distribué dans certaines garnisons, du pain fait avec des farines avariées.

M. Casimir Périer dit que l'on écoule dans le pain de manutention la farine pour les vieux biscuits, c'est une nécessité pour renouveler les approvisionnements, mais cette farine n'est pas nuisible.

Des ordres sont donnés pour qu'elle n'entre plus dans la fabrication du pain à Paris. La même mesure sera successivement étendue aux autres garnisons.

Informations

LE COMTE DE PARIS

Une revue américaine, le Central Magazine, publie une étude du général Mac-Clellan, ancien commandant en chef de l'armée du Nord, dans la guerre de Sécession, sur son aide-de-camp à cette époque, M. le comte de Paris, et sur le frère du chef de la Maison de France, M. le duc de Chartres. Nous en détachons les passages qui peuvent mettre en lumière le caractère des princes :

mioche.

La belle humeur avec laquelle son interlocuteur soutenait le choc exaspéra le paysan :

— L'homme, cherchez ailleurs, reprit-il brusquement. Toutes nos chambres sont occupées et le garde-manger est vide.

— Qu'à cela ne tienne ! Je ne suis pas difficile. Une place dans le grenier à foin, avec un chiffon de pain et une bouteille pour moi, et une tasse de lait pour le petiot.

Joséph frappa du pied : — Je vous dis que nous ne pouvons ni nous nourrir, ni vous coucher.

— Là, là ! Ne nous fâchez pas, patron. On n'a point l'intention de se perpétuer chez vous, malgré vous. Mais voyons, aurez-vous le cœur de refuser un gîte et un morceau à un chrétien qui a doublé l'étape aujourd'hui, sur ses jambes, et à un malheureux enfant que j'ai promis de ramener à sa mère, et qui est susceptible de dépasser de peur, de froid et de fatigue, si vous nous obligez à continuer notre route par cette nuit et cette tempête.

Puis, interrompant sa supplique par un accès d'hilarité :

— Ah ça ! mais suis-je bête ? s'exclama le brave homme. Peut-être vous imaginez-vous que je n'ai ni papiers, ni ressources. Dame ! il y a, à ce qu'on prétend, tant de malfaiteurs et de vagabonds dans la contrée !...

Il ouvrit un étui de fer blanc, qu'il portait pendu à son cou, étui semblable à celui dans lequel les soldats renferment leur congé :

— Primo, d'abord, voici mon passe-port, visé, timbré, légalisé, pas plus tard que ce matin, par

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(12)

L'Hôtellerie Sanglante

PREMIÈRE PARTIE

LES ASSASSINS

— Ouvrez-nous vite, saperlotte ! Il pleut des halberdes ! Vous n'êtes pas couchés. J'aperçois de la clarté...

Le paysan se leva et prit la lampe sur la table.

— Où vas-tu ? interrogea la veuve.

— Je vais voir qui est là, pardieu !... Si celui que nous attendons survenait en ce moment !... Faut se débarrasser des témoins importuns...

Il marcha vers la porte, en tira les verrous et en tourna la clef dans la serrure. Le pène joua. Les battants massifs s'entr'ouvrirent.

Derrière, sur le perron ruisselant de l'ondée furieuse, il y avait un homme qui portait un enfant.

VII

DEUX PERSONNES QU'ON N'ATTENDAIT PAS

L'homme était de large encolure. Il avait l'extérieur et le costume de ces colporteurs qui parcourent les campagnes en débitant aux ménagè-

res toutes sortes de menues marchandises, fil de Paris, aiguilles anglaises, ciseaux, couteaux, petits miroirs, toiles de Gérardmer et mouchoirs de Chollet, contenues dans une balle attachée sur leur dos. Son visage, plein et coloré, respirait la franchise et l'honnêteté.

L'enfant semblait s'être assoupi de lassitude entre ses bras. Cet enfant, un garçonnet d'apparence frêle et de traits délicats, approchait d'une dizaine d'années. L'homme comptait la cinquantaine.

D'un coup d'épaule irrésistible, il poussa le battant de la porte que Joseph Arnould s'efforçait vainement de retenir entr'ouverte, et il entra, comme une trombe, dans la cuisine, où il déposa son fardeau sur une chaise. Ensuite, se secouant dans ses vêtements mouillés et faisant allusion aux éclairs, à la pluie et au tonnerre, qui redoublaient au dehors :

— Pardon, excuse, la compagnie, si je pénètre ici comme un fleuve; mais le Père au déluge ne se contente pas de tousser en allumant sa pipe, il crache que c'en est une malédiction !...

Certaines notes, traînantes ou chantantes, de sa voix trahissaient son origine comtoise. Il poursuivait, en ôtant son chapeau à la militaire, dont la corne dégorgea presque autant d'eau qu'une gargouille de cathédrale un jour d'orage :

— Ma foi de Dieu, s'il ne ferait pas plus sec prendre un bain au fin fond de la Saône que de baigner sur le pavé de la République, par un chien de temps, bon tout au plus pour les canards, les barbillons et les grenouilles !...

Puis, jetant un regard de sollicitude sur son petit compagnon :

« A la bataille de Gaine's Mill, où je l'ai vu (M. le comte de Paris) au feu, il s'est conduit en homme parfaitement maître de lui-même et a montré un courage si plein de simplicité, que je me rappelle avoir été fortement impressionné par son attitude. C'était celle d'un homme sérieux, vaillant et religieux dans un moment d'épreuve. Le jeune duc de Chartres était alors un sabreur impétueux, cherchant le Janger pour l'amour du danger et jamais aussi heureux que lorsqu'il était au feu... »

« ...Soit dans le service monotone des Bureaux, ou dans l'analyse intelligente des rapports relatifs au nombre et à la position des ennemis, ou bien dans les travaux d'organisation de l'armée du Poto-mac; soit qu'il fallût suivre leur général dans de longues et pénibles courses à travers les camps très étendus qui entouraient Washington ou d'une colonne à l'autre, en campagne; qu'ils eussent à porter des ordres jour et nuit sous l'orage et la pluie, ou à remplir leurs fonctions dans les grandes batailles, ils ne le cédaient à personne pour l'entrain, le tact, le courage et l'intelligence qu'ils apportaient dans l'accomplissement de leur tâche. »

« Loin de témoigner aucun désir d'éviter les services ennuyeux, fatigants ou dangereux, ils les recherchaient toujours; ils n'étaient jamais aussi heureux que lorsqu'un service de ce genre leur était confié, et ne manquaient jamais d'y déployer les grandes qualités d'une race de soldats. »

ENTREVUE DES TROIS EMPEREURS.

Le *Gaulois* publie la dépêche suivante de Berlin : Actuellement on règle à Friedrichsruhe les derniers détails de l'entrevue projetée entre les trois empereurs dont les conséquences se feront bientôt sentir moins en Europe qu'en Asie.

On affirme de source autorisée que Bismarck a réussi à faire comprendre aux hommes d'Etat russes que la guerre entre la Russie et les deux empires germaniques ne se terminerait que par l'écrasement complet de l'une ou de l'autre des deux races, et aurait pour conséquence immédiate l'affaiblissement des trois monarchies engagées dans la lutte. C'est pourquoi Bismarck conseille à la Russie de renoncer provisoirement au moins, à la conquête du Bosphore et de tourner ses regards vers les Indes.

L'annexion de Merv par la Russie est un avertissement dans ce sens, et si l'événement a surpris le cabinet de Londres, il était prévu depuis des mois par la diplomatie allemande.

Bismarck voit dans l'Angleterre le principal obstacle à l'expansion coloniale dont l'Allemagne commence à sentir le besoin impérieux.

Frapper l'Angleterre dans la source de sa puissance, c'est-à-dire aux Indes; faire porter le coup par la Russie, déplacer ainsi le centre de gravitation de cette puissance vers l'Est, assurer en même temps la paix sur les frontières d'Allemagne, voilà le vaste projet, à la réalisation duquel travaille maintenant la diplomatie de Berlin; voilà aussi la clef de l'énigme qui se présente au monde politique dans le rapprochement des trois empires.

— On mande de Strasbourg à la *Gazette de Silésie* que le tzar, désireux de ne laisser passer aucune occasion d'être agréable à l'empereur Guillaume, a décidé que le colonel et une députation d'officiers du régiment de grenadiers russes de Kalouga se rendront à Berlin le 27 de ce mois.

Il y aura en effet, soixante-dix ans le 27 février, que l'empereur Guillaume a reçu la croix de Saint-Georges, pour la part qu'il avait prise dans les rangs des grenadiers, à la bataille de Bar-sur-Aube, en 1814.

le citoyen administrateur du district de Neufchâteau, d'où il ressort que le nommé Anthime Jovard, ici présent, marchand ambulancier, né et domicilié à Morteau (Doubs), âgé de cinquante-trois ans et patenté dans sa commune, a le droit de circuler librement sur tous les points du territoire, avec le signalement dudit, pour lui servir au vis-à-vis des autorités respectives...

Ensuite, déboutonnant sa houppelande et frappant sur une large ceinture de cuir qui lui servait le ventre :

— On a beau voyager par la voiture de Saint-Crépin et ne pas être requinqué comme un propriétaire, on a de quoi payer le vivre et le logement.

Il déboucla sa ceinture et la jeta sur la table. Cette façon de sacoche rendit, en heurtant le bois, une vibration métallique.

Anthime Jovard ajouta joyeusement :

— On n'a pas toutes ses aises, mais on gagne sa vie... Je suis parti de la maison, voilà quatre mois approchant, ma balle pleine de bimboloterie; j'y reviens, aujourd'hui, le baluchon vidé, mais le boursicot rempli... Hé! hé! compère, savez-vous que je ne donnerais point ce qu'il y a là-dedans pour une pièce de dix-huit cent livres? Joseph Arnould ébaucha un geste d'impatience et de menace :

— Mais encore!... commença-t-il.

Il n'acheva point. Un signe impérieux d'Agnès Chassard l'appela près de celle-ci. Un colloque animé s'engagea, à voix basse, entre la mère et le fils.

Le colporteur s'était retourné du côté du gargonnet qui s'agitait, tout en sommeillant, sur sa

chaise.

— Sois tranquille, mon chérubin, lui disait-il avec tendresse, tout à l'heure tu reposeras entre deux draps bien chauds... dans un bon lit de plume brossé avec du sucre, et je te ferai prendre une rôtie au vin qui te mettra sur l'estomac un fameux gilet de flanelle!...

Florence et Marianne s'étaient avancées jusque tout auprès du « chérubin » et le considéraient, celle-ci avec curiosité, celle-là avec intérêt :

— Sainte Vierge! s'écria la fillette, est-il mignon, propre et gentil! Cette peau blanche! ces cheveux d'or! ces petits pieds et ces petites mains! On croirait voir le Jésus de cire du Bethléem de la Noël!...

— On nomme Bethléem, en Lorraine, la représentation, par des poupées, de la naissance du Sauveur.

— C'est un enfant de la ville, opina la grande fille. Ça n'a pas de couleurs pour deux liards et c'est maigre comme un carême.

Sous l'aube de la cheminée, la veuve marmottait à l'oreille de son aîné :

— Dix-huit cent francs!... En numéraire!... Une somme trouvée!

— Joseph hocha le front.

— Une misère auprès du magot que nous empocherons cette nuit!...

L'hôtelière insista.

— Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Son interlocuteur se gratta l'oreille :

— Oui, grommela-t-il, mais on a vu des gens se noyer dans les petits ruisseaux...

Le colonel est chargé de féliciter le souverain chef honoraire du régiment de Kalouga à propos de cet anniversaire.

D'après une dépêche de la *Gazette nationale*, le grand-duc Michel-Nicolaïevitch, oncle du tzar, conduirait cette députation à la cour de Berlin.

— Le président de la République a reçu le 21 février, le général Lewal, commandant du 17^e corps, et M. Harmand commissaire civil au Tonkin.

— Mercredi, ont eu lieu les élections à l'Académie française, pour les successions de MM. de Laprade et Henri Martin. En voici le résultat :

Volants, 33.

Fauteuil de M. Laprade : M. Coppée, 24 voix, (élu); Fauteuil de M. Henri Martin : M. de Lesseps, 22 voix (élu).

Soudan.

Souakim, 21 février.

Les avis de l'intérieur s'accordent à signaler que les insurgés se mettent en colonnes nombreuses dans les environs de Tokar.

Ils ne seraient pas moins de 30,000 combattants.

Souakim, 21 février.

On a entendu, ce matin, le bruit d'une canonnade dans la direction de Trinkat.

Le général Graham doit arriver ce soir avec les dernières troupes venant de Suez et du Caire. Le corps expéditionnaire sera alors complet, à l'exception des troupes venant d'Aden et de Malte, qui arriveront demain soir et débarqueront samedi.

La marche de l'expédition sur Tokar commencera dimanche.

LA RANÇON DES PRISONNIERS.

Le consul d'Autriche à Khartoum a envoyé 50,000 francs au madhi pour la rançon des prisonniers catholiques détenus à son camp.

Le madhi a répondu qu'il ferait amener prochainement les prisonniers à Khartoum.

Tonkin.

Sang-Hai, 21 février.

On assure qu'une révolte éclate dans la Mongolie. Les détails manquent.

Notre chargé d'affaires à Pékin, M. de Séalle, a prévenu le gouvernement chinois que si les soldats de l'armée régulière continuaient de prendre part à la guerre du Tonkin, la France ne manquerait pas d'exiger du Céleste-Empire une indemnité de guerre proportionnée aux sacrifices qu'elle aurait faits.

CHRONIQUE LOCALE ET FAITS DIVERS.

Une réunion des membres du Conseil municipal et du comité du monument Gambetta, aura lieu à l'Hôtel de Ville, dimanche 24 courant, à trois heures du soir.

Cette réunion, qui sera présidée par M. le Préfet, a pour but de s'entendre sur le programme de la solennité du 2 avril prochain.

LES JUGES DE PAIX.

On a distribué jeudi, le rapport concernant l'extension de la compétence des juges de paix. En présence de la situation financière, car ce projet augmente en même temps les traitements de la plupart de ces magistrats, la discussion en

séance publique est renvoyée à une date indéterminée par suite de la décision prise par la commission du budget de n'admettre aucun projet entraînant des dépenses nouvelles.

L'ordre du Mérite agricole vient d'être conféré à M. Pradel, agriculteur à Thégria, (Lot).

Nous applaudissons à cette récompense bien due au travail persévérant et intelligent de notre compatriote, dans la mise en culture d'un terrain jusqu'alors réputé improductif.

Nous lisons dans l'*Officiel* que notre compatriote, M. Barbier, aspirant de marine, vient d'être promu (au choix) au grade d'enseigne de vaisseau.

Le jeune Barbier, qui était attaché à la personne de l'amiral Coorbet sur le cuirassé le *Bayard* en qualité d'aspirant en majorité, a assisté à la prise de Hué, et, dernièrement, à celle de Son-Tay.

Nous envoyons nos sincères félicitations au jeune enseigne de vaisseau.

LÉGION D'HONNEUR.

D'après un nouveau projet élaboré en ce moment à la grande chancellerie, les décorés de la légion d'honneur auraient seuls le droit de porter le nœud détaché, à la boutonnière. Tous les décorés des autres ordres devront porter le ruban cousu à plat sur le vêtement. Quant aux officiers et commandeurs, ils devront porter une rosette d'un centimètre et demi de diamètre; par contre la rosette des ordres étrangers ne devra pas dépasser un demi-centimètre.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 18 février 1884

Présidence de M. Calmon, Président.

M. le président lit une lettre de M. Poudon, ancien élève du Conservatoire national de musique et de déclamation, directeur du cours normal de musique et de l'orphéon de Cahors, demandant à faire partie de la *Société des Etudes du Lot*, en qualité de membre résident.

Le vote aura lieu à la séance du 18 février.

M. Dangé-d'Orsay fait une analyse critique du livre intitulé : *Catholicisme et Calvinisme* : — *La vicomté de Turenne*, par M. l'abbé Marche, curé de Nespouls (Corrèze).

Il dit que, conformément aux statuts, « il laisse de côté la question religieuse pour ne s'occuper que du côté littéraire et de l'ensemble des faits historiques. M. l'abbé Marche a puisé les éléments de son récit dans de nombreux documents tirés des archives départementales et communales, de la Bibliothèque nationale et des chroniqueurs du Quercy et de la Corrèze. En écrivain impartial, après avoir fait ressortir les excès violents des Calvinistes, sur les populations catholiques, il n'a pas hésité, quoique membre du clergé, à parler de ceux que les soldats de sa religion ont exercés à leur tour. »

» Pour ce qui est du style, quelques rares imperfections ne peuvent empêcher de reconnaître qu'il est généralement coulant, vif, et qu'il se soutient à la hauteur de son sujet. »

En terminant, M. d'Orsay « propose de voter à l'auteur des remerciements pour le don qu'il a fait à la Société d'un ouvrage consciencieux concernant

une partie importante du Quercy, et dans lequel on trouve de nombreux renseignements sur les rapports qui existaient du XIII^e au XVIII^e siècle, entre les principales villes de la vicomté de Turenne et leurs seigneurs. »

La proposition de M. d'Orsay est adoptée.

M. Malinowski donne son appréciation sur une publication remarquable d'un de nos compatriotes M. Cyprien Combarieu, homme de lettres. Il s'agit d'une histoire de France faite sur un nouveau plan et destinée aux membres de l'enseignement primaire. Suivant M. Malinowski, ce petit livre devrait figurer dans toutes les bibliothèques scolaires, dont le nombre s'accroît tous les jours.

L'ouvrage de M. Combarieu contient quinze cahiers. Chacun d'eux correspond à une période de notre histoire en commençant à l'époque Gallo-Romaine, et est accompagné d'une carte géographique de la France où l'on voit, suivant les temps, la délimitation de son territoire. Non content de cette addition dont l'utilité saute aux yeux, M. Combarieu place en regard, sur les feuillets à teinte jaune, une planche qui représente les monuments les plus remarquables, les armes, les monnaies, les *fac-simile* des chartes et d'inscriptions diverses de chaque siècle.

A une place spéciale sont les noms des grands hommes; ailleurs les expressions qu'il est nécessaire de connaître, comme *châtelain*, *échevin*, *heptarchie*, etc.

Le texte est clair et précis. La partie purement politique est séparée de la partie scientifique et littéraire; les biographies sont courtes mais suffisamment étendues. Le rapporteur cite en exemple celle de Clément Marot. Il constate toutefois quelques lacunes, et, pour ce qui nous concerne, un oubli : Les Champollion et Olivier de Magny. Une nouvelle édition réparerait ces légers défauts.

M. Malinowski souhaite un travail de M. Combarieu un plein succès auprès des maîtres et des écoliers.

M. Laroussilhe expose que le dernier numéro du *Bulletin pédagogique* du Lot signale, dans une notice sur la commune de Labastide-Marnhac, l'existence d'un *dolmen* bien conservé, qui serait situé dans la section E du plan cadastral. Les pierres druidiques devenant de plus en plus rares, il serait intéressant de connaître si le fait n'est pas erroné.

M. Rouquet lit plusieurs poésies. La première dédiée à M. le Président de la société des Etudes, renferme des éloges au sculpteur du monument des Mobiles. Une autre est adressée à M. Mazeyrie, imprimeur à Tulle; une troisième, de M. l'abbé Héretié, a pour sujet principal la coupe d'or de l'auteur de Miréio.

Pour copie conforme :
Le secrétaire des séances,
F. LAROUSSILHE.

Le quatrième fascicule du tome huitième du *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, vient de paraître, il contient les matières suivantes :

Origine inorganique des combustibles minéraux, par M. J. Iudycki (*suite*)

Esbats de Guyon de Maleville sur le pays de Quercy, transcrits et annotés par M. Malinowski et F. Cangardel (*suite*).

Catalogue des Plantes recueillies à Puycalvel et aux environs, par M. A. Soulié, instituteur (*suite*).

Lettre de convocation pour le Congrès des félibres, par M. P. de Fontenilles.

Il ajouta après réflexion :

— Et puis l'autre qui va venir... Si les dix-huit cents livres allaient nous faire manquer les cinquante mille francs. Maman, maman, soyons prudents...

La vieille répartit sèchement :

— Ce qu'il y a de plus prudent, vois-tu fieu, c'est l'audace.

Florence s'était agenouillée devant l'enfant :

— Comme il dort! murmurait-elle, et comme il a l'air harassé!

— Vous arrivez de Neufchâteau? demandait Marianne au colporteur.

— Oui, citoyenne. Sur la semelle de nos souliers. J'avais bien de l'argent pour louer une voiture, mais personne n'a consenti à nous conduire, à cause de tous ces méchants bruits de voyageurs envoyés *ad patres* par une association de coquins invisibles...

En ce moment, l'aîné des Arnould reprenait :

— La mère souvenez-vous du proverbe : *Qui trop embrasse mal étreint...*

Agnès Chassard eut un mouvement significatif.

— A proverbe, proverbe et demi, répliqua-t-elle : *Quand il y en a pour un, il y en a pour deux*. N'es-tu plus un homme, Joseph?

Marianne continuait à questionner le colporteur :

— Est-ce que l'enfant vous appartient, citoyen?

— Non, citoyenne. C'est un métayer de mes amis — de la banlieue de Chaumont — qui m'a

PAUL MAHALIN.

(A suivre).

Discours prononcé par M. P. de Fontenilles au Congrès des félibres.

Note pour servir à la biographie posthume de Clément-Marot, par M. Maurice Cohen.

Mémoire adressé à MM. les ministres des cultes et des beaux-arts, au nom de la Société des Etudes, par M. P. de Fontenilles.

Notice nécrologique sur M. le baron Emmanuel de Roussy, par M. A. Dangé d'Orsay.

Procès-verbaux des séances de la Société des Etudes pendant les 3^e et 4^e trimestres de 1883.

Section de Figeac. — Procès-verbaux.

Procès-verbaux de six séances préparatoires de la Société des Etudes avant sa constitution définitive et l'autorisation de la préfecture.

Rapport sur les travaux de la Société des Etudes en 1883, par M. A. Combes, secrétaire général.

Nous publions l'important rapport de M. Combes :

Messieurs,
En vous rendant compte l'an dernier des travaux de la Société des Etudes en 1882, je disais que l'année n'avait pas été fertile en travaux littéraires. Je n'ai pas aujourd'hui à exprimer le même regret; pendant l'année qui vient de s'écouler, notre société a justifié la première partie de son titre, non seulement par les travaux lus dans nos séances particulières, mais aussi et surtout en prenant une part active à la réunion tenue à Cahors par les Félibres de la maintenance d'Aquitaine.

Je n'ai pas à refaire devant vous le compte rendu de la séance solennelle à laquelle vous avez convié les membres du Félibrige; je ne puis néanmoins passer sous silence les noms de ceux de nos confrères qui ont pris la parole à cette occasion. Permettez-moi donc de vous rappeler qu'après le discours de bienvenue adressé aux Félibres par notre honorable président M. de Fontenilles, à l'initiative de qui le succès de cette réunion est dû en grande partie, et la réponse de M. de Toulouse-Lautrec, la séance a été continuée par la lecture d'un travail dans lequel M. Malinowski signale les liens étroits de parenté qui existent entre les Félibres français et l'école des Meister-Saenger allemands du moyen-âge.

M. le vicomte d'Armagnac vous a lu deux pièces de poésie descriptive, l'une en français, l'autre en patois, qui montrent la flexibilité de son talent.

M. l'abbé Gary, dans un discours en patois qui est un remarquable morceau d'histoire littéraire, a fait revivre devant vos yeux les anciens troubadours du Quercy, et montré que les félibres modernes ne cèdent en rien à leurs devanciers.

Après ce travail de longue haleine, M. l'abbé Hérité vous a réjouis par la lecture d'une de ces charmantes fables en vers patois dont il a le secret, et où se trouvent réunies dans une si juste mesure la morale sérieuse, l'ironie mordante et la plus franche gaieté. Regrettons, en passant, que M. Hérité se montre depuis quelque temps si avare de ces aimables productions.

C'est aussi avec le plus grand plaisir que vous avez entendu le poème en patois dans lequel M. Laroussille dépeint avec tant de naturel l'existence villageoise; le toast ingénieux de M. de St-Remy aux félibres toulousains; la piquante satire de M. Rouquet, *Un pognat d'oustrits*; enfin la *Quarcinolo*, chantée par son auteur, M. La-combe, aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

Quoique les autres travaux lus dans cette séance n'appartiennent pas à la Société des Etudes, vous me blâmeriez, Messieurs, de ne pas vous dire un mot du succès obtenu par les belles poésies de M. Sarlat, de M. Ratier et de M. Jasmin fils, qui porte dignement le lourd héritage de gloire que son père lui a légué.

Telle a été, Messieurs, cette mémorable séance, qui laissera de longs souvenirs à tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister. Les liens qui nous unissaient au Félibrige se sont encore resserrés; notre Société a fait voir que, tout en se livrant à d'autres travaux, elle sait estimer à sa valeur cette gracieuse *langue d'Oc*, trop sacrifiée peut-être à son exigeante rivale, la *langue d'Oïl*.

Aussi est-ce toujours avec satisfaction que vous accueillez les poésies patoises de M. Rouquet, parmi lesquelles je citerai seulement le recueil intitulé le *Petit ruisseau*, les vers à Mistral et à Jasmin et la pièce intitulée : *A la Poulougnou*.

Un autre poète, M. Salgues, vous a aussi apporté son tribut sous forme d'agréables pièces de vers, que vous avez applaudies comme elles le méritaient. Espérons que l'auteur ne s'en tiendra pas à ce coup d'essai.

M. Malinowski, dont le nom se retrouve partout où il est question de travail, a voulu cette année aborder les productions littéraires. Il vous a lu plusieurs études, qu'on pourrait appeler des romans historiques, où sont mis en scène, de la façon la plus vivante, les étudiants de l'ancienne Université de Cahors, dans leurs relations avec les bourgeois et les autorités de la ville. Ces récits, dont le fond est emprunté aux anciens chroniqueurs du Quercy, donnent une idée plus exacte que ne pourrait le faire un grave traité *ex-professo*, de ce qu'était la vie des étudiants d'autrefois.

Pour donner une idée sommaire de la manière dont l'ancienne Université de Cahors était organisée, M. Malinowski a tracé

un tableau synoptique de la plus grande clarté, et dont vous avez décidé l'insertion dans le Bulletin.

Vous vous rappelez, Messieurs, que M. Malinowski vous a souvent présenté des notices intéressantes sur divers végétaux qu'il serait possible d'acclimater en France, et qui rendraient de grands services à l'agriculture et à l'industrie nationales. Dans une de vos dernières séances il vous a donné des détails précis et peu connus sur une plante originaire de la Chine et qui, par ses remarquables qualités, mérite les efforts qu'on fait en ce moment pour l'introduire chez nous. Je veux parler de la ramie (*urtica utilis*), qui promet d'être dans un avenir prochain, une précieuse ressource pour le Midi de la France et surtout pour notre colonie algérienne.

C'est aussi au point de vue des intérêts de l'Algérie que le même membre s'est placé dans le travail qu'il vous a présenté au sujet de la mer intérieure qu'on projette de creuser dans le Sahara. Ce grand projet, dont l'idée première a été conçue par le capitaine Roudaire nommé, ces jours derniers, lieutenant-colonel, exercerait une grande influence sur la prospérité du nord de l'Afrique. M. de Lesseps, l'homme des gigantesques entreprises, a pris cette idée sous son patronage; et malgré de sérieux obstacles, il y a lieu de croire qu'elle sera réalisée.

Je dois encore vous citer le nom de M. Malinowski à propos des étymologies de noms de lieux dans le Quercy. Il vous a exposé des vues originales et ingénieuses sur ce sujet, qui est loin d'être épuisé et qui fournira sans doute encore longtemps un aliment aux discussions des philologues et des archéologues.

Les questions d'histoire et d'archéologie ont occupé, comme les années précédentes, une place importante dans vos séances. M. Denis Nadal vous a offert sa traduction du huitième livre des *Commentaires de César*, enrichie de nombreuses notes, destinées à éclaircir la question d'Uxellodunum. M. Nadal, vous vous en souvenez, Messieurs, fixe à Luzech la situation du célèbre oppidum gaulois. La lecture de son travail a soulevé une vive et intéressante discussion, à laquelle un grand nombre de membres ont pris part.

Vous avez reçu de M. de Pradelle une intéressante note dans laquelle l'auteur cite des documents peu connus sur les origines du château de Bretenoux.

(A suivre).

Encore une feuille qui pousse dans ce pays fécond du Quercy. On nous annonce l'apparition, pour le 1^{er} mars, du *Réveil du Lot*, journal républicain, dirigé par un écrivain de la Justice.

La police a opéré hier, à Cahors, l'arrestation du sieur Loubet Henri, né à Savignac (Dordogne), et recherché par le Parquet de Périgueux, comme ayant commis un vol d'argent dans cet arrondissement.

Cet individu a été mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Le commissaire de police a fait arrêter le nommé Dalet Jean, repris de justice, sans domicile fixe, sous l'inculpation de vagabondage et de mendicité avec menaces; ledit Dalet a déjà subi de nombreuses condamnations.

Arrestation du nommé Brion Guillaume, malfaiteur dangereux, sous l'inculpation de vagabondage, mendicité avec violences et outrages envers les agents. Ce repris de justice a déjà à son actif plus d'une douzaine de condamnations.

On écrit de Leyme :

La gardienne assassinée à l'asile de Leyme par une folle, se nomme Marie Corn. Cette malheureuse a été victime de son imprudence : elle avait négligé de fermer la porte de sa chambre, dans laquelle la folle, Marie Gratas, a pu s'introduire et assommer à coup de clef Marie Corn.

Un bien douloureux événement est arrivé, jeudi dernier, en face des ateliers du chemin de fer d'Orléans, à Périgueux. Le nommé Achille Tissandier, âgé de 41 ans, machiniste, s'appretait à remplacer un de ses collègues sur une des locomotives en manœuvre, lorsque, traversant l'une des voies, il a été tamponné par une voiture en manœuvre. Les deux voitures et la locomotive lui ont passé sur le corps, et il avait toute la partie inférieure, à partir du ventre, littéralement broyée.

On écrit de Brives :

M. le procureur de la République d'Ussel a transmis le signalement suivant :
Un mandat d'arrêt est lancé contre Govin (Denis-Auguste-Ferdinand), né le 17 mars

1858, à Selongy, arrondissement de Dijon, ancien chef de gare à Port-Dieu, en fuite.

Il a commis des abus de confiance et des faux au préjudice de la Compagnie des chemins de fer de l'Etat.

On écrit de Villeneuve-sur-Lot que le nommé Séverin, habitant Ferransac, canton de Castillonès, aurait été empoisonné par sa femme. La justice s'est transportée à Ferransac.

MARMANDE. — Mercredi matin un chien enragé parcourait la commune de Coossan. De tous côtés, les habitants armés de fourches, s'élançaient au-devant de l'animal furieux.

L'un d'eux, le sieur Bacarisse, a été mordu au bras; mais les dents de l'animal n'ont pu pénétrer, heureusement, jusqu'à la chair et n'ont fait que déchirer l'étoffe du paletot.

On nous signale de Loubès-Bernac, (Lot-et-Garonne), un cas assez rare de fécondité chez une vache. Cet animal qui appartient au sieur Gendron fils, propriétaire, a mis bas trois petits, dont deux femelles et un mâle, tous trois en parfait état de santé.

INCENDIE A TOULOUSE.

Vendredi matin, un violent incendie a éclaté à la minoterie de M. Bonnet fils aîné, située à Lespinasse, quartier des Minimes.

Le feu, activé par le vent, a fait en un instant de rapides progrès.

Les causes du sinistre sont inconnues. Les pertes sont évaluées à cent quatre-vingt-mille francs et sont couvertes par plusieurs compagnies d'assurances.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 16 au 23 février 1884.

Naissances.

Cazes, Jean, Place Thiers, 7.
Clary, Auguste, Camp des Monges, à Cabessut.
Fourès, Etienne, rue Ste-Barbe, 1.
Dissès, Louis, rue Fénélon, 8.
Monville, Adrien, rue Pétegy, 2.

Mariages.

Sers, André, et Guignes, Marie.
Griffoul, Jean, et Heilles, Justine.

Décès.

Cavarroc, Pierre, cultivateur, 75 ans, rue Nationale.
Baureille, Marie, 69 ans, rue des Maures, 13.
Belaud, François, soldat, 7^e de ligne, 23 ans, (hosp.).
Julian, Louis, soldat, 7^e de ligne, 21 ans, (hospice).
Fouriet, Jeanne, 57 ans, rue du Four Ste-Barbe, 3.
Delsol, Pierre, roulier, 74 ans, (hospice).
Arbouys, Marie, 8 jours, à Cabessut.

Dernières Nouvelles

On mande d'Hanoi, 15 février :

L'amiral Courbet a opéré la remise du service entre les mains du général Millot.

Les renforts commencent à arriver.

Le général Négrier a vu à Hai-Dzuong le général Millot. Ce dernier a adressé une proclamation à la population.

Les mineurs d'Anzin ont décidé à l'unanimité de se mettre en grève.

Reddition de Tokhar.

Un télégramme arrivé à Londres confirme la reddition de Tokhar au Madhi.

Cette nouvelle a produit à Londres une grande émotion.

Le Times publie une dépêche annonçant que la garnison de Tokhar a subi de grandes pertes avant la capitulation. On croit cependant qu'elle a la vie sauve; mais toutes les armes ont été rendues.

On s'attend à une attaque de Souakim par les insurgés.

Un ancien sergent-major, nommé S..., employé à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, est parti en emportant 120,000 fr.

BOURSE. — Cours au 23 février.

3 0/0	76 25
3 0/0 amortissable (ancien)	77 60
3 0/0 id. 1884	76 35
4 1/2 0/0 ancien	107 30
4 1/2 0/0 1883	105 65

Dernier cours du 22 février.

Actions Orléans	1,265
Actions Lyon	1,213 75
Obligations Orléans 3 0/0	357 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	294 75
Obligations Lombardes (jouissance octobre 1883)	300

L'UNION

Compagnie anonyme d'Assurances contre l'Incendie.

FONDÉE EN 1828

Capital social, réserves et primes :

Cinquante-sept millions de francs.

La Compagnie assure contre l'incendie et contre le feu du ciel toutes espèces de propriétés mobilières et immobilières. Etablie depuis cinquante-quatre ans, elle garantit plus de huit milliards de valeurs, et en remboursant cent dix millions de francs pour dommages d'incendie, elle a donné des preuves nombreuses de son équité dans le règlement des sinistres.

La Compagnie a des Agents dans les principales villes des départements. Elle a nommé pour ses représentants à Cahors :

M^{me} veuve BESSE et M. J. de MAYNARD.

Les garanties de l'Union, Compagnie d'assurances sur la vie humaine, s'élèvent au capital social et réserves à près de soixante-six millions.

Les BUREAUX de l'Agence sont situés, 16, rue Fénélon, et 5, place de la Gendarmerie.

Librairie Générale

L. PLANAVERGNE

4, rue du Lycée, 4, Cahors.

LA SEULE qui donne en lecture toutes les Nouveautés, au prix de 2 fr. par mois ou de 18 fr. par an.

Envoi franco du Catalogue à toute personne qui en fera la demande.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

OCTAVE FEUILLET VICTOR TISSOT
LA VEUVE L'ALLEMAGNE AMOUREUSE
GUSTAVE DROZ ADOLPHE BELOT
TRISTESSES ET SOUIRE LA TÊTE DU PONTE
EMILE ZOLA
La Joie de Vivre.

Tirage définitif de la LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS très prochainement. La seule qui ait Deux Millions de francs de lots et un gros lot de 500,000 francs. (Voir aux annonces).

SERVICE D'AMI

« Un de mes amis, âgé d'environ 35 ans, souffrait depuis plusieurs années, presque tous les jours, d'une maladie qu'il voyait s'aggraver à chaque instant et cela sans avoir pu, jusqu'à présent, trouver un soulagement. Il ne prenait quelque peu de nourriture qu'avec grande peine et souvent même ne pouvait la digérer; aussi le voyait-on décliner à vue d'œil sous le poids d'une maladie peut-être mortelle. Je l'engageai de faire emploi des Pilules Suisses pendant quelques jours; il y a de cela environ trois mois, aujourd'hui il est complètement guéri et m'en a déjà mille fois remercié. Il m'a prié de vous faire part de sa prompte guérison, ce dont je m'acquiesce. »
E. GIVRE,
« à Saint-Just la Pendue (Loire). »

M. HERTZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Paris. — L'inauguration générale et définitive des nouveaux Magasins du PRINTEMPS, aura lieu lundi 5 mars. Deux étages entiers ont été réservés au service des expéditions pour les départements. Le catalogue général ne renfermant pas moins de 96 pages et plus de 400 gravures, est envoyé gratis et franco contre demande affranchie.

L'organe du Printemps est le journal de mode l'Echo, abonnement : 12 francs l'an.

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER ?

Prenez des Pastilles à la Sève de Pin au lactucarium et à la codéine de BRACHAT, pharmacien, rue Leyteyre, 61, Bordeaux. Ces pastilles, d'un goût très agréable, ont une grande supériorité sur toutes les préparations au goudron et sur tous les sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, maux de gorge, bronchites tant aiguës que chroniques et, en général toutes les maladies des voies respiratoires. — Franco 1 fr. 50 par la poste. — Se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt chez M. Alazard pharmacien.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'établissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.



RUE DU LYCÉE, 9, **MAISON DU PONT-VALENTRE** RUE DU LYCÉE, 9, CAHORS.

Le Sieur ANCIAUME, marchand Tailleur, prévient sa Clientèle et le Public qu'il vient de transférer son Magasin rue du Lycée, 8, et de traiter avec les meilleures Maisons, pour tenir, dans un Salon spécial, à côté de son Magasin :

LA **DRAPERIE DE HAUTE NOUVEAUTÉ, RENOUVELÉE** TOUTES LES SAISONS
les **Vêtements confectionnés**
et les **CHEMISES** de toutes qualités

Le tout garanti du dernier goût et dont la confection ne laisse rien à désirer. On peut s'en rendre compte en allant le visiter, ou bien il portera en ville et à la campagne les échantillons dont demande lui sera faite.

Propagande républicaine et agricole
18^e année **GAZETTE DU VILLAGE** 18^e année
Politique et Agricole
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures
RÉDACTEURS EN CHEF :
P. JOIGNEAUX & Eug. LIEBERT
Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.
Bureau du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui réponde, dans sa *Petite Correspondance*, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans?
Abonnez-vous à la *Gazette du Village*, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de six fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez *gratis* le dernier numéro paru.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance
PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur
Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison **PONTIÉ** est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. **Jacques FONTÈS**, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

MACHINES A COUDRE
POUR FAMILLES ET ATELIERS
(Système perfectionné)

Maison CANGARDEL 4^{me}
C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

DU PIN
LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878
FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON
MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDE
MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.
VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS
RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.
ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE
PRIX FIXE INVARIABLE.
Tous les Envois sont faits franco.

DES BOISSONS GAZEUSES
Guide Manuel du Fabricant

Volume illustré de 80 planches, indispensable aux personnes qui veulent s'occuper de cette lucrative industrie.
— Chez tous les Libraires et chez l'auteur
HERMANN-LACHAPPELLE,
J. BOULET & C^{ie}, Succ^{rs},
31, Rue Boinet, Paris
(ancien Faubourg Poissonnière, 114)
PRIX : 5 FRANCS.

LOTÉRIE
DES
ARTS DÉCORATIFS
DERNIER TIRAGE
LE
31 Juillet prochain
DIX GROS LOTS
Un Lot de:
500.000 F.
Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de.....	100.000 fr.
4 lots de.....	50.000 —
8 lots de.....	25.000 —
20 lots de.....	10.000 —
100 lots de.....	1.000 —
400 lots de.....	500 —

Au total 538 lots formant
DEUX MILLIONS
PAYABLES EN ESPÈCES
Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Élysées, Paris

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Librairie **FÉLIX ALCAN**, 108, boulevard Saint-Germain, Paris
BIBLIOTHÈQUE UTILE
83 volumes, in-18 de 192 p. chacun, chaque vol. br. 60 c.; cart. à l'anglaise 1 fr.
(Envoi franco contre timbres ou mandats-poste)

- Morand. Introd. à l'étude des sciences physiques.
- Crucillier. Hygiène générale.
- Carbon. Les enseignements professionnels.
- Pichat. L'Art et les artistes en France.
- Buchez. Les Mérovingiens.
- Buchez. Les Carolingiens.
- F. Morin. La France au moyen âge.
- Bastide. Les religions des premiers siècles.
- Bastide. Les guerres de la Réforme.
- E. Pelletan. Décadence de la monarchie française.
- L. Brothier. Histoire de la terre.
- Sanson. Principaux faits de la chimie.
- Turck. Médecine populaire.
- Morin. Résumé populaire du Code civil.
- Zaborowski. L'homme préhistorique.
- A. Ott. L'Inde et la Chine.
- Catalan. Notions d'astronomie.
- Cristal. Les désemplois du travail.
- Victor Meunier. Philosophie zoologique.
- G. Jourdan. La Justice criminelle en France.
- Ch. Roland. Histoire de la maison d'Autriche.
- E. Despois. Révolutions d'Angleterre.
- B. Gastineau. Génie de la science et de l'industrie.
- H. Leneveu. Le Budget du foyer.
- L. Combes. La Grèce ancienne.
- Fréd. Lock. Histoire de la Restauration.
- L. Brothier. Histoire populaire de la philosophie.
- E. Margollé. Les Phénomènes de la mer.
- L. Collas. Histoire de l'empire ottoman.
- Zurcher. Les Phénomènes de l'atmosphère.
- E. Raymond. L'Espagne et le Portugal.
- Eugène Noël. Volaire et Ruseau.
- A. Ott. L'Asie occidentale et l'Égypte.
- R. Richard. Origine et fin des mondes.
- Enfantin. La Vie éternelle.
- L. Brothier. Causeries sur la mécanique.
- Alfred Doneaud. Histoire de la marine française.
- Fréd. Lock. Jeanne d'Arc.
- Cornet. Révolution française. 2 vol.
- Zurcher et Margollé. Télescope et Microscope.
- Blerzy Torrens. Fleuves et canaux de la France.
- P. Secchi, Wolf et Briot. Le Soleil et les Étoiles.
- Stanley Jevons. Économie politique.
- Em. Ferrière. Le Darwinisme.
- Leneveu. Paris municipal.
- Boillot. Les Entretiens de Fontenelle.
- Edgar Zevort. Histoire de Louis-Philippe.
- Gelkie. Géographie physique.
- Zaborowski. L'origine du langage.
- Blerzy. Les Colonies britanniques.
- Albert Lévy. Histoire de l'air.
- Gelkie. Géologie.
- Zaborowski. Les migrations des animaux.
- F. Faullhan. La physiologie de l'esprit.
- Zurcher et Margollé. Phénomènes célestes.
- Girard de Rialle. Peuples de l'Afrique et de l'Amérique.
- Jacques Bertillon. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
- F. Faullhan. La physiologie de l'esprit.
- Herbert Spencer. De l'éducation.
- Jules Barni. Napoléon 1^{er}.
- Huxley. Premières notions sur les sciences.
- P. Bondois. L'Europe contemporaine.
- Grove. Continents et océans.
- Jouan. Les îles du Pacifique.
- Robinet. La philosophie positive.
- Renard. L'homme est-il libre?
- Zaborowski. Les grands singes.
- E. Hatin. Histoire du Journal.
- Girard de Rialle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
- A. Doneaud. Histoire contemp. de la Prusse.
- Dufour. Petit dictionnaire des falsifications.
- F. Hennequy. Histoire contemp. de l'Italie.
- Leneveu. Le travail manuel en France.
- Jouan. La chasse aux animaux marins.
- Regnard. Histoire contemp. de l'Angleterre.
- Bouant. Histoire de l'eau.
- Jourdy. Le patriotisme à l'école.
- Montgredien. Le libre échange en Angleterre.
- Creighton. Histoire romaine.
- 81-82. P. Bondois. Mœurs et institut. de la France. 2 vol.
83. Zaborowski. Les mondes disparus.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE
Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

VINS A DOMICILE.
J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.
A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.
(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

AU GRAND MAGASIN VERT
MAISON DE CONFIANCE
N.-B. LAUR
19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

COUSTUMES sur mesure pour HOMMES

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.